



# LETTRE INFOS de la Mairie de Civens – AVRIL 2022

04.77.26.04.45 – [mairie@mairie-civens.fr](mailto:mairie@mairie-civens.fr) – [www.mairie-civens.fr](http://www.mairie-civens.fr) – illiwap : Mairie de Civens

## Résidence Séniors et services associés

Le projet proposé par le groupement d'architectes **LA MANUFACTURE DE L'ORDINAIRE** de Bourg-en-Bresse a été retenu par le jury du concours de maîtrise d'œuvre (commission municipale « appel d'offre » + trois architectes nommés par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes). **A l'unanimité**, ce projet présente de **nombreux avantages techniques et une belle intégration dans le village**. Il en assure à la fois sa continuité et sa structuration.

Nous allons désormais entrer dans la phase d'étude et d'ajustements du projet, avec l'architecte retenu. L'objectif est de déposer le permis de construire pour l'automne, en vue d'un **début de construction au printemps 2023 et d'une ouverture au printemps 2024**.

Comme nous l'avons demandé, ce projet intègre des **cellules commerciales**. Si vous avez connaissance de personnes à la recherche de ce type de local, **proposez-leur de se mettre en relation avec la mairie**. Ces locaux, en utilisation permanente ou par roulement, peuvent être adaptés à des **coiffeurs, esthéticiennes, kinésithérapeutes, ostéopathes, médecins, psychologues, sophrologues...**

**Pour déterminer le mode de gestion le plus adapté à la résidence séniors et à la micro-crèche intégrée**, nous avons rencontré **l'association Eléa et l'association Familles Rurales**. Ces échanges ont été très fructueux et ont permis à la commission d'avancer dans sa réflexion qui va se poursuivre sur les mois à venir.



*Projection de la future Résidence Séniors et services associés (micro-crèche, commerces, cabinet médical...), vue depuis la route de Pouilly-lès-Feurs, en venant du rond-point du bourg. Les trois bâtisses sont reliées entre elles par un rez-de-jardin, côté parc, et un parking souterrain. Des ajustements seront certainement apportés à la suite de nos premiers échanges avec l'architecte.*

## Associations

- L'équipe de bénévoles de la **MJC de Civens** va passer le relais fin juin. **La MJC est donc à la recherche de volontaires afin de former une nouvelle équipe pour un nouveau projet.**

Une MJC, Maison des Jeunes et de la Culture, est une association d'éducation populaire. Son objectif est de permettre à chaque habitant de venir au sein d'un collectif, proposer et construire des réponses à ses besoins ou envies. De fait, **les MJC ressemblent aux adhérents et administrateurs qui la composent** et s'inscrivent pleinement dans la vie locale. Ici, elles sont tournées sur l'échange de savoirs, là sur l'animation locale, ailleurs sur des activités périscolaires... mais en portant toutes une attention particulière à la jeunesse.

**Si vous souhaitez vous informer, donner un avis, participer et/ou vous engager, merci de contacter la mairie : 04.77.26.04.45 ou [mairie@mairie-civens.fr](mailto:mairie@mairie-civens.fr) (avant le 30 avril).** Vous serez alors convié à une rencontre **le vendredi 6 mai à 20h30** pour lancer la nouvelle dynamique qu'il ne tient qu'à vous de construire. Le lancement du nouveau projet et de la nouvelle équipe sera aussi accompagné par l'association départementale des MJC de La Loire : 07.71.50.47.37 ou [cecile.poyet@admjc42.fr](mailto:cecile.poyet@admjc42.fr)

- Malgré peu de manifestations organisées ces deux dernières années, le conseil municipal a fait le choix de **maintenir les subventions 2022 aux associations à la même hauteur que les années précédentes.**

## Urbanisme

- La **Modification Simplifiée du PLU a été définitivement approuvée**. Elle est applicable depuis fin février. La mise à jour du PLU, dont son règlement, est consultable sur le site internet de la mairie.

- A notre demande, des « entrées bateaux » non réglementaires ont été rectifiées par les propriétaires dans un nouveau lotissement de la commune.

- **SCOT** (Schéma de Cohérence Territoriale): La phase diagnostique s'est terminée fin 2021. Dans les principaux enjeux retenus, on note un **fort manque de logements pour les jeunes, les familles monoparentales et les personnes seules**, et un besoin de **préservé les espaces agricoles**. L'objectif donné par l'Etat pour la période 2021-2031 est de **diviser par deux la consommation d'espace**. Le SCOT est maintenant entré dans la phase de création d'un projet d'aménagement stratégique, **pour mener à une approbation début 2024**.

- **E-Permis**: les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, certificat d'urbanisme...) se font **désormais sous format dématérialisé** via le site internet [www.e-permis.fr](http://www.e-permis.fr)

## Employés communaux

Louison PATORET a rompu son contrat le **15 avril** pour un emploi en CDI à temps complet sur la commune de Cleppé. **Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.**

## ILLIWAP

**⚠ Si vous ne recevez pas ou plus les alertes de publication**: vérifiez que votre téléphone n'est pas en mode Economie d'énergie (ceci désactive toutes les applications en arrière-plan) et vérifiez dans les paramètres de votre téléphone que l'application Illiwap est bien autorisée à recevoir des notifications. Sinon, désinstallez et réinstallez l'application.

## Voirie

- **Rue du Palais (coursière de Pouilly), entre le passage à niveau des Places et Pouilly-lès-Feurs: deux voies de garage ont été créées** récemment. Leur goudronnage sera fait prochainement, suivant les conditions météo.

- **Intersection rue de la Côte / rue de Bérol (vers la ferme Denis): le fossé a été busé dans le virage** pour faciliter le croisement des véhicules. Le goudronnage sera fait en même temps que les voies de garage précédentes.

- **Une partie des rues des Grandes Terres, de Bérol et de Bresse vont être prochainement regoudronnées.**

- Les employés techniques communaux ont réalisé des **réparations des chaussées en enrobé à froid sur l'ensemble de la commune.**

## Ateliers numériques

La communauté de communes Forez-Est et la commune de Civens vous proposent des **ateliers numériques gratuits (4 à 8 personnes)**: initiation informatique, gérer son espace numérique, la bureautique, l'e-administration, les réseaux sociaux...

Les premiers groupes vont se tenir en mai sur le thème des bases de l'informatique (inscriptions closes).

**La prochaine thématique sera proposée en juin (surveillez les publications illiwap !).**

## Taux des taxes locales 2022

**23,86% pour le Foncier Bâti** (23,16% en 2021) et **17,63% pour le Foncier Non-Bâti** (17,12% en 2021).

## CCAS

Comme nous l'expliquions dans le dernier bulletin municipal, **au vu de l'augmentation du nombre de bénéficiaires à venir** (232 en 2021 à 344 en 2026, soit +48%), **le CCAS a dû faire des choix**. Le colis et l'animation de Noël seront conservés (manifestation qui touche le plus de bénéficiaires) tout comme les animations dans le cadre de la Semaine Bleue. En revanche, le repas de printemps ne sera pas reconduit.

## Solidarité Ukraine

- Le conseil municipal a décidé de soutenir le peuple ukrainien en versant **une aide exceptionnelle de 700€ à l'association « Solidarité Ukraine Plaine du Forez »**.

- **Merci à toutes les personnes qui ont fait des dons pour aider le peuple ukrainien**, via Alexandre Lanouzière, habitant de Civens et dont la compagne est ukrainienne.

- **Merci à l'école pour la collecte organisée en faveur de l'Ukraine**, à l'initiative des enfants !

## CMJ

- Le Conseil Municipal des Jeunes a de nouveau organisé **une chasse aux œufs le lundi de Pâques, le 18 avril, de 10h à 12h**. Une cinquantaine de jeunes civensois de 1 à 12 ans ont participé.

- Le 6 avril, des jeunes du CMJ **ont aidé l'association des Baladins pour leur nettoyage de printemps de la commune**. Merci pour cette action citoyenne !

- Les enfants du CMJ **participeront à l'Inter-CMJ le 11 juin prochain en réalisant des ateliers avec des enfants ukrainiens.**

## Elections

Les élections législatives 2022 se tiendront les **12 et 19 juin de 8h à 18h**. Nous rappelons que **les bureaux de vote se tiennent désormais dans la salle La Civensoise**.

## Agenda de la commune

*(sous toutes réserves)*

**8 mai : Commémoration**  
(FNACA et Municipalité)

**1<sup>er</sup> juillet : Fête de l'école**  
(Association des Parents d'Elèves)

**16 et 17 juillet : Fête Patronale**  
(Comité des Fêtes et Municipalité)

**11 septembre : Brocante**  
(Tennis de table)

**21 septembre : Don du sang**  
(Municipalité)

Les communications officielles de la mairie se font exclusivement par **la lettre infos, le bulletin municipal, l'application illiwap, le site internet [www.mairie-civens.fr](http://www.mairie-civens.fr) et l'affichage en mairie**. Tout autre canal ne garantit pas la fiabilité de l'information.

**Les comptes rendus des conseils municipaux sont publiés sur le site internet de la commune.**